

Plaisance-du-Touch. Comment agir face au manque de médecins



• Une partie des participants et les intervenants Jean Vignes, infirmier, Jean-Michel Laclef et Francis Toral responsables de l'atelier citoyen

Santé, Plaisance-du-Touch

Publié le 20/02/2024 à 05:11

Correspondant

Avec le départ annoncé de cinq médecins la ville de 20 000 habitants comptera alors un médecin pour 2000 habitants, taux inférieur à la moyenne de la Haute-Garonne qui d'après l'Insee est de 4 médecins pour 1 000 administrés. Cette problématique "l'Atelier Citoyen du Touch" l'a mise en réflexion lors du premier atelier de l'année le 15 février dernier. Sous le thème "La santé à Plaisance quelles solutions ?", les organisateurs de l'atelier ont invité Jean Vignes, infirmier de secteur psychiatrique retraité, animateur du réseau européen contre la privatisation de la santé. Devant une trentaine de citoyens Jean Vignes explique : "Il existe des maisons de santé sous statut SISA (société interprofessionnelle de soins ambulatoires) des centres de santé communaux, municipaux dont le gestionnaire est la commune ou la communauté de communes, ils peuvent regrouper différents professionnels, dentistes, médecins, infirmiers, faire de la prévention, être lieu de stage d'internat, les professionnels sont salariés. Également des centres de santé associatifs c'est une association de citoyens qui s'empare et porte le projet". La salle réagit : "la municipalité a un projet de maison médicale pluridisciplinaire, a déjà un terrain près de l'école Pagnol à mettre à disposition et un promoteur opérateur santé dédié à la création de ladite maison" et "elle n'est pas encore sorti de terre" . Pour Jean Vignes, il s'agit de "donner aux

professionnels de santé les moyens d'exercer une médecine coordonnée en libéral". Plusieurs personnes reconnaissent que la ville est attractive pour des médecins avec son cadre vie oui mais alors "comment faire venir les professionnels ?". "Comment un groupe de citoyens peut-il faire pour monter un projet ?". "Nous pouvons être un appui, vous aider", réagit dans la salle, la voix de la vice-présidente nationale de l'association de citoyens contre les déserts médicaux (ACCDM) . Selon Jean Vignes "le réseau national des centres de santé peut aussi aider" . Fort de ces informations un groupe est partant pour s'emparer du projet associatif. Informations au sujet des ateliers voir le site atelier-citoyen.org